
Maison Municipale de la Musique de Bègles
Conseil d'établissement – Mardi 21 novembre 2023
Synthèse

Etaient présents :

Elu.e.s : Nadia Benjelloun-Macalli et Nabil Ennajhi
Responsable du service vie culturelle : Gaëlle Gadea
Responsable de la MMM : Clément Fauconnet
Professeures de la MMM : Qian Mei, Delphine Cazaux et Claire-Aline Confesson
Administration MMM : Laetitia Ruiz
Education Nationale : Mesdames Founaud (Ecole Marcel Sembat) et Gaudin (Maternelle Jean Zay)
Collectif MMM : Sylvie Lefranc, Isabelle Gaudin et Van N'Guyen
Représentants des élèves : Anes Ramdani, Nathanaël Desplats

Introduction par Nadia Benjelloun-Macalli, Adjointe à l'économie et à la vie culturelle

La municipalité a engagé depuis 2019 un travail de terrain autour de 3 axes majeurs que sont les défis sociaux, démocratiques et environnementaux. La Ville de Bègles, forte de son engagement pour la vie culturelle, peut se prévaloir d'un développement culturel important grâce à ses entités (MMM, Musée de la Création Franche, Bibliothèque et CitéCirque) ainsi que des projets transversaux accompagnés par l'ensemble du service vie culturelle. A cette dynamique s'ajoute un tissu associatif important, bénéficiant pour une partie d'entre elles de mise à disposition de la MMM d'ailleurs.

Nous avons travaillé avec les services au lancement d'une nouvelle feuille de route stratégique pour la culture afin de répondre aux attentes des habitants mais également en prenant en compte les évolutions du territoire et de la société.

Tout d'abord nous mettons en lumière nos équipements municipaux, tels que la MMM, qui œuvre depuis 50 ans pour l'enseignement artistique musical des béglais et des béglaises.

Nous souhaitons également approfondir des actions autour de l'aller-vers, l'écoresponsabilité, la co-construction et la transversalité. Nous faisons, dans le cadre du prochain Projet Educatif de Territoire une part belle à l'éducation artistique dans un souci de toucher le plus grand nombre d'enfants béglais.

La MMM se trouve au cœur d'un îlot de verdure, amené à devenir un pôle culturel. En effet le Musée de la Création Franche réouvrira ses portes en 2025. L'école de musique bénéficiera de l'usage de son auditorium tout comme la Bibliothèque.

Le parc de la MMM fera également partie d'une réflexion plus large, en lien avec ses usagers et les riverains, pour un aménagement adapté et de qualité.

Cette introduction très générale me semblait importante pour situer aujourd'hui la MMM au cœur d'un projet de territoire. Je laisse la parole à Nabil Ennajhi.

Nabil Ennajhi, conseiller municipal enfance, jeunesse et musiques en ville

La Maison Municipale de la Musique a voté et mis en place un projet d'établissement en 2019 qui se déploiera jusqu'en 2024. Ce document, déclinant les actions pédagogiques et artistiques ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques musicales, chorégraphiques et théâtrales, est souhaité dans le cadre de la Charte de l'enseignement artistique de 2001, prolongée par arrêté en décembre 2006.

Les établissements d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique assument une mission première de formation aux pratiques artistiques qui a pour corollaire direct et indispensable une mission de développement culturel territorial. En effet, pour décider des choix les plus pertinents et mettre en adéquation missions, projets, actions et moyens de mise en œuvre, il est nécessaire d'élaborer un projet global d'action, à moyen et à plus long terme.

Le projet tient compte de la place de l'établissement dans l'organisation territoriale telle qu'elle résulte des schémas départementaux et le cas échéant, des plans régionaux de développement de la formation professionnelle. Il est élaboré en concertation avec les collectivités territoriales concernées.

Le projet veille à ce que les principes de mixité et d'égalité entre les sexes soient une réalité dans les établissements où il s'applique.

L'égalité doit y être garantie non seulement dans les pratiques pédagogiques, mais aussi professionnelles et notamment parmi les acteurs et actrices du système éducatif, professeurs, représentants au conseil d'établissement, jurys...

Le projet d'établissement de la MMM, que vous pouvez télécharger via le site internet de la Ville de Bègles, est constitué de deux parties.

Une première dans laquelle sont développés, d'une part le contexte général actuel de l'enseignement artistique en France ainsi que les grands principes qui le dirigent. D'autre part, la situation et les particularismes Béglais sont décrits, ainsi que l'historique de la MMM et son état des lieux.

La deuxième partie du projet d'établissement est celle qui envisage l'avenir et les possibles évolutions de la MMM en tenant compte des éventuels points faibles et points forts mis en évidence par l'état des lieux.

Le projet d'établissement est un outil de travail qui permet ensuite de faire évoluer les actions de la MMM, en lien avec les attentes de la municipalité et des évolutions du territoire.

Aujourd'hui commence l'écriture d'un nouveau Projet d'Etablissement 2024 – 2029 pour la MMM. Une méthodologie d'écriture a été mise en place impliquant l'ensemble des partenaires de la MMM.

Cette méthodologie est guidée par 3 axes :

le SNOP (Schéma national d'orientation pédagogique), le territoire béglais (sociologie, géographie, partenaires...), la stratégie culturelle de la Ville de Bègles.

La construction de ce nouveau Projet d'Etablissement associera les parents d'élèves, les élèves le collectif MMM, les habitants par le biais d'un questionnaire, les associations et artistes locaux. Il y aura également un travail en lien avec l'éducation nationale, le centre social et culturel de l'Estey, la continuité éducative, la DRAC...

L'ensemble de l'équipe de la MMM sera impliqué.

Afin de pouvoir poursuivre dans le sens du projet d'établissement pour les années à venir, la municipalité va solliciter l'équipe de la MMM avec le soutien du service vie culturelle, afin de pouvoir réaliser des temps de travail et d'arbitrage sur divers projets que sont :

- L'éducation artistique en temps scolaire (dispositifs – OAE- Passeurs d'Art - Demos, état des lieux du territoire, travail en réseau avec les établissements de la métropole...)
- La possibilité d'un classement à rayonnement communal à moyens humains et financiers constants
- La poursuite du travail de prise en compte des évolutions artistiques et pédagogiques
- Le partenariat avec le tissu associatif musical béglais en complément de l'offre de la MMM : Amicale Laïque/Cabinet du docteur Larsène, Chorales, ensembles instrumentaux...

Bilan 22/23 de la Maison Municipale de la Musique

- 300/350 élèves de tous âges et de tous niveaux : de l'éveil musical au troisième cycle (315 cette année)
- 15 professeurs (disciplines enseignées : accordéon, clarinette, flûte, guitare, piano, percussions, batterie, saxophone, trombone, tuba, trompette, violon, alto, violoncelle, formation musicale et chorale).
- 2 agents administratifs et 1 agent d'entretien

L'année scolaire 22/23 a été pour la première fois après plusieurs années de crise sanitaire celle d'un retour à la normale de l'exercice de l'enseignement artistique. Elle a permis à toute l'équipe de la MMM de relancer toute son activité habituelle.

Cette année 22/23 a également été marquée par le cinquantenaire de l'école de musique.

Les événements les plus marquants ont été les suivants :

- Samedi 3 septembre : journées portes ouvertes et vide grenier de la MMM avec le collectif MMM dans le cadre de la rentrée béglaise
- Samedi 15 octobre : concert découverte (Chapitô).
- 25 et 26 novembre : week-end d'ouverture de la saison des cinquante ans de la MMM avec Proxima Centauri (Piscine les Bains), les trompettistes béglais (église), le Burdigala Brass, et le concert des stagiaires (Espace Jean Vautrin).
- Samedi 3 décembre : concert de Noël (Jean Lurçat).
- Samedi 10 décembre : scène ouverte, piano
- Dimanche 15 janvier : reprise du ciné concert « 7 Years Bad Luck » de Max Linder, mis en musique et dirigé par Mathieu Ben Hassen (Musée Mer Marine Bordeaux) en liaison avec l'école de musique de Floirac.
- Vendredi 27 janvier : concert de l'orchestre d'harmonie de la MMM (salle Saint Maurice) dans le cadre du projet « autour de l'infiniment grand » avec la CitéCirque – MCF et la bibliothèque.
- Vendredi 3 mars : Toumback à la Piscine les Bains (mise en musique de l'espace de motricité de la piscine avec des ensembles de percussions corporelles).
- Samedi 4 mars : concert des professeurs (Espace Jean Vautrin)
- Samedi 11 mars : carnaval de Bègles avec la bandaM3.
- Week-end du 2 au 4 juin : Fête de la Morue avec 4 participations de la MMM (orchestre d'harmonie, chorale, classe de violoncelle et bandaM3).
- Du 10 au 21 juin : Festival MMM avec en clôture, le 21 juin la création du conte musical des 50 ans.
- Du 26 au 28 juin : journées portes ouvertes

Au total, plus de 54 concerts ont été offerts au public béglais représentant une audience de 5 494 spectateurs. Ils sont détaillés en annexe du projet d'établissement.

La clôture de la saison des 50 ans de la MMM a été la création d'un conte musical : Ils n'emporteront pas la musique (écrit par Laurence Poueyto et mis en musique par Laurent Jacquier).

Du côté du groupe Facebook, il y a eu un total de 11007 vues.

Après l'arrivée de la fibre et du wifi en 2022, l'école a été dotée de deux écrans tactiles en 2023, ce qui permet de commencer à développer de nouvelles activités pour les cours de FM.

Les inscriptions et réinscriptions via le logiciel IMuse acquis cette année 22/23 permettent de commencer à dématérialiser les démarches administratives de nos usagers.

UDEA : les évaluations instrumentales ont été relancées et la MMM a accueilli 3 d'entre elles : percussions, batterie et clarinette.

EAC Education artistique et culturelle

Orchestre à l'École : Pour sa dernière année, l'OAE 20/23 Marcel Sembat a pu se produire en concert régulièrement et a terminé sa saison par un magnifique échange à Montflanquin.

Des présentations d'instruments ont été effectuées à l'école élémentaire Gambetta et à l'école maternelle Jean Zay.

Côté ressources humaines, départ à la retraite d'Anne-Laure Ménard et naissances de Gabin et Léon chez Delphine Cazaux et Qian Mei

Les enjeux à venir pour la MMM

- Prise en compte de la feuille de route stratégique de la Ville.
- Lancement d'une étude sur la place de la musique sur le temps scolaire : différents dispositifs, territoire béglais, PEDT...
- Lancement d'une nouvelle session Orchestre à l'école pour les années scolaires 2023 – 2026
- Nouvelles technologies d'enseignement artistique en cours d'installation (wifi, fibre, écrans tactiles...)
- Arrivée du futur Musée de la Création Franche et de son auditorium partagé en 2025 qui complètera les espaces tels que Jean Vautrin, la salle Delteil, St Maurice, Jean Lurçat, ChapitÔ et chapiteau.
- Réécriture du Projet d'Etablissement et lancement d'une étude d'opportunité pour positionner la MMM sur une demande de classement auprès du ministère de la Culture.

La MMM contribue à la nouvelle dynamique territoriale. Elle prendra en compte les attentes des élus sur des questions telles que l'aller-vers, l'éducation artistique et culturelle, la transversalité, etc., et aussi participera aux temps forts du service vie culturelle que sont le Carnaval et la Fête de la Morue.

L'année 23 / 24 est déjà bien entamée, et les activités ont repris : les ensembles, les orchestres et les concerts. La saison a été ouverte par le concert découverte du vendredi 13 octobre à l'espace Jean Vautrin, et se terminera le 21 juin avec la Fête de la Musique en plein air dans le parc de la MMM en clôture du Festival (du 10 au 21 juin 2024).

Bilan de l'OAE 22/23 par Sophie Founaud – Directrice de l'École Élémentaire Marcel Sembat

Depuis le dernier bilan daté de décembre 2022, l'OAE 2020/2023 s'est produit plusieurs fois devant un public :

- Avec l'orchestre de la MMM à la salle Saint Maurice
- Avec un autre OAE
- Inauguration de la MEP
- Fête de l'école

Une rencontre entre un autre OAE a eu lieu le mardi 27 juin à MONFLANQUIN dans le Lot et Garonne

Objectifs:

- Rencontrer les musiciens d'un autre OAE et partager des expériences nouvelles
- Donner un concert et valoriser le travail effectué ces 3 dernières années
- Représenter son OAE et son école auprès d'autres groupes d'élèves

Organisation de la journée :

Aller-retour en bus : nous avons remercié Monsieur Le Maire pour cette aide.

Des concerts ont eu lieu sur la place de Monflanquin : OAE Bègles et OAE Cancon. Le futur OAE de l'école élémentaire de Monflanquin, l'école maternelle, les villageois mais aussi les élus des municipalités qui nous accueillent et de la Communauté des Communes étaient présents. Un public nombreux avait répondu aux invitations lancées par la municipalité. Les élèves ont fini la journée par une visite de la bastide et ont reçus de nombreux cadeaux de nos hôtes.

Présentation du projet 2023 / 2024

Ce projet permet, pour la troisième fois, la création sur l'école d'un orchestre (brass band). La totalité des élèves d'une cohorte est concernée pour un projet d'une durée de trois ans. Ces élèves bénéficient de ce projet pendant leur scolarité en CE2, CM1 et CM2. Il est à noter que les élèves nouveaux arrivants sur l'école (dans le niveau concerné par l'OAE) sont tous intégrés au projet.

Les objectifs de ce projet sont de trois ordres:

- des objectifs disciplinaires
- des objectifs transversaux
- des objectifs d'amélioration de la vie de l'école en accord avec le volet climat scolaire de notre projet d'école 2020/2024.

Objectifs d'amélioration de la vie de l'école en accord avec le volet climat scolaire de notre projet d'école :

- Avoir un impact positif sur la vie de l'école.
- Découvrir les instruments, leur sonorité et développer le goût de la musique chez les plus jeunes.
- Se produire pour leurs camarades de l'école et du groupe scolaire.
- Montrer une image positive de ce que permet l'apprentissage d'un instrument au sein d'un collectif, tout en accédant à un répertoire musical riche.

Les représentations de l'orchestre pour les familles peuvent permettre de fonder une relation apaisée entre l'école et les parents d'élèves. Ces moments privilégiés permettent de rapprocher certaines familles du monde scolaire.

L'expérience nous permet de constater que certains parents, que nous n'arrivons que très difficilement à rencontrer, sont là pour partager des moments avec l'OAE.

Même avec le renouvellement de l'équipe, les relations entre enseignants de l'école et ceux de l'école de musique sont riches. L'adhésion de l'ensemble des collègues permet des échanges de service et l'investissement de trois enseignantes pendant les heures de cours.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un parrain (musicien, chanteur ou groupe) pour accompagner cet OAE. La signature de la convention qui est la première rencontre officielle entre les élèves, leurs parents, les représentants de la Mairie et de l'Education nationale, permettra un lancement de ce troisième OAE.

La date du vendredi 9 février est arrêtée.

Une fois de plus, merci à Monsieur le Maire et à l'équipe municipale et à la MMM pour ce beau projet que nous menons ensemble avec des élèves issus d'une école orpheline. Nous savons la chance nous avons.

Questions diverses

Madame Gaudin pose la question de la possibilité de développer les présentations d'instruments et d'une manière générale les interventions en milieu scolaire. Madame Gadea explique que des pistes de travail sont à l'étude, car les professeurs font déjà beaucoup de choses et ne peuvent pas multiplier leurs interventions.

Le Collectif MMM s'interroge sur l'utilité du passage au logiciel IMuse.

La réponse à cette question est multiple dans la mesure où ce logiciel va permettre, une fois qu'il sera complètement opérationnel, d'améliorer et de simplifier le travail de l'équipe administrative. Il nous a permis en cette année 22/23 de dématérialiser les réinscriptions et les nouvelles demandes. Il est également un espace de communication entre parents et professeurs pour les absences, les bulletins d'évaluations, etc...

Le Collectif MMM souligne qu'il est impliqué dans le processus d'élaboration du futur projet d'établissement par le biais d'un questionnaire.

La question de l'utilité du classement de la MMM est également posée.

Il est important de souligner, qu'il s'agit de deux démarches différentes temporellement et qui ont été validées politiquement lors d'un Comité de Pilotage. Dans un premier temps s'organise la réécriture du projet d'établissement qui l'objectif premier de la municipalité et des services, et dans un deuxième temps sera initiée la démarche de demande de classement si elle s'avère pertinente après l'écriture du projet. Le classement d'un établissement d'enseignement artistique présente plusieurs intérêts : une visibilité accrue de l'établissement, la reconnaissance d'une qualité d'enseignement à la fois pour les usagers et pour la Ville, etc...

Le Collectif MMM s'interroge aussi sur la possibilité de développer des classes à horaires aménagés (CHAM) à Bègles. Nadia Benjelloun-Macalli répond qu'il faut se renseigner et explorer le sujet.

Conclusion finale – fin du Conseil d'établissement

Aujourd'hui la MMM représente 315 élèves. Ses activités regroupent entre autres : 5 classes d'éveil musical (5 ans et 6 ans), 14 ensembles instrumentaux, 2 orchestres (1 orchestre d'harmonie - 50 musiciens- 1 orchestre de violons), un orchestre à l'école) à l'École Élémentaire Marcel Sembat, 15 disciplines enseignées : violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, accordéon, guitare, piano, piano jazz, percussions et batterie pour un total de 210 heures de cours par semaine.

Remerciements :

- Elèves et parents d'élèves de la MMM
- Le Collectif MMM
- L'école Marcel Sembat
- L'école maternelle Jean Zay
- L'école élémentaire Gambetta
- Les partenaires de la MMM que sont l'équipe technique et administrative du service vie culturelle mais aussi la Bibliothèque, le Musée de la Création Franche, la CitéCirque ; les services de la Ville et de Bordeaux Métropole (communication, technique, vie associative, ressources humaines, ChapitÔ, Censo...), la Ville de Floirac.
- L'ensemble de l'équipe enseignante, administrative et technique de la MMM